

LES PRINCIPES DU C.S.F.

Face à la mondialisation progressive de toutes les composantes économiques, politiques et culturelles de l'ensemble de nos sociétés à l'échelle planétaire, le CSF énonce les principes suivants :

Le Cercle pour exister doit avoir du sens : relever le défi francophone, c'est à dire avoir pour dogme la diversité culturelle et en faire la politique du CSF.

C'est la réponse de la Francophonie aux risques d'exclusion ou de marginalisation qui menacent nombre de pays et au-delà l'équilibre général du monde.

C'est avoir en partage l'usage de la langue française, c'est à dire relever le défi de tous les problèmes que pose la mondialisation.

C'est combattre l'uniformisation et l'appauvrissement culturel et matériel

La volonté du CSF, partagée par au moins cinq cents millions de personnes sur les cinq continents soit 55 pays ayant le français en partage, est de promouvoir le dialogue des cultures et de permettre ainsi l'épanouissement des civilisations, leur compréhension mutuelle et le respect de chacune d'elles.

C'est de coopérer avec d'autres organismes nationaux ou internationaux.

C'est la promotion et la valorisation du français avec tout ce que cela véhicule comme diversité culturelle qui appartient au patrimoine de l'humanité.

Le plurilinguisme est important, c'est un des éléments de la liberté et de la démocratie.

La culture francophone est le fondement essentiel d'un schéma de pensée particulier et d'une philosophie originale.

La francophonie est l'affaire de tous !



2010

<http://csf.jci.free.fr/>

LE C.S.F.

Le Cercle des Sénateurs Francophones (CSF) est une association loi 1901 qui a pour objet de créer une dynamique de rassemblement pour développer et maintenir des relations amicales entre les membres du Sénat de la Jeune Chambre Internationale (JCI) tant au niveau national qu'au niveau international afin d'œuvrer en faveur de la francophonie.

LA J.C.I ET LES SENATEURS

La JCI est le premier mouvement mondial de jeunes décideurs de 18 à 40 ans acteurs de progrès économique et communautaire de leurs cités. Il a été créé en 1915 aux Etats Unis et c'est Yvon Chotard qui a créé la Jeune Chambre Economique Française en 1952.

Ses valeurs sont incarnées dans son Crédo : liberté de l'individu, défense de la libre entreprise, refus de l'arbitraire, respect de la personne humaine et fraternité internationale.

Chaque jour, dans plus de 6000 organisations locales réparties dans une centaine de pays à travers le monde, la JCE réalise des actions sur le terrain en appliquant une méthodologie de travail en commission qui favorise le développement des capacités de chacun à la prise de responsabilités sociale, civique, économique et professionnelle.

La JCI est présente au sein de l'ONU, de l'UNESCO, de l'UNICEF, de la Chambre de Commerce Internationale, de CARE International, de l'AIIESEC...

Les membres de la JCI qui, par leur action, ont rendu des services remarquables à l'organisation, que ce soit à l'échelon local, national ou international, se voient remettre le titre de « Sénateur », membre à vie de JCI, à la fois récompense de leurs résultats passés et engagement renouvelé à servir le Mouvement.

La JCI rassemble aujourd'hui environ 70 000 sénateurs qui peuvent se regrouper dans des associations nationales comme l'Association Française des Sénateurs (AFS) créée en 1972, qui fédère les 2000 sénateurs français et qui a créé le CSF en 2004.

LES SENATEURS ET LA FRANCOPHONIE

Dès les années 60 à 70, l'AFS s'est mobilisée en faveur de la francophonie, notamment à travers l'AJCEPF (Association des JCE Parlant Français). Puis au milieu des années 90, en relation avec la JCEF, l'AFS a contribué au développement de l'AIJCF (Association Internationale des JCE Francophones). Enfin, de nombreux sénateurs ont mené ou apporté leur concours à de nombreuses actions locales en faveur de la francophonie (cf par exemple l'opération « Des livres pour le Vietnam »).

LA CREATION DU C.S.F.

En 2004, des sénateurs de l'AFS, motivés par la francophonie, ont décidé de créer le CSF pour faire en sorte que les liens existant entre l'ensemble des sénateurs puissent se matérialiser autant entre chacun d'entre eux qu'à travers les instances de la JCI qui les regroupent. Outre l'aspect purement amical, ces liens doivent permettre de promouvoir toute réflexion ou action se rapportant aux intérêts des membres du Cercle, de leur association, et de la francophonie.

LES ACTIONS DU C.S.F.

Le Cercle organise toute réunion, conférence, séminaire, ou entreprend toute action favorable aux intérêts moraux et matériels de ses adhérents dans le cadre du développement de la francophonie.

Le CSF peut aussi publier, récompenser toutes revues ou publications, travaux ou actions, et plus généralement faire le nécessaire pour assurer la plus grande efficacité à son action en faveur de la francophonie.

Un prix de la meilleure action francophone est remis au niveau national de la JCEF, une action de soutien à l'irrigation d'un douar et à une école du Maroc est en cours, des Déjeuners de la francophonie sont organisés chaque trimestre, 3 Forums Economiques et Sociaux Francophones ont été organisés sur l'accès aux services essentiels (Ouagadougou Paris) et L'Union pour la Méditerranée (Hammamet).

Sont déjà réalisés en plus en 2010 : une nouvelle participation à la Journée Internationale de la Francophonie le 20 Mars, 1 colloque sur la Tunisie, la Francophonie et la Mondialisation à Monastir, un Point de rencontre francophone mensuel à Paris. L'accréditation et le partenariat avec l'OIF sont en vue. Le CSF a un site Internet <http://csf.jci.free.fr/> et une feuille d'information « CSF INFO ».

BUREAU

Président : **Jean-Pierre CHIAVERINI**
12, traverse des Caillols 13012 MARSEILLE
06.60.81.49.86 / jean-pierre.chiaverini@edf.fr

Vice-Président (relations extérieures) : **Georges COLIN**
7, Cours des Fagots, La Coquenais-Les Bas Champs 22690 PLEUDIHEN
SUR RANCE
06.03.46.41.59 / colin.georges95@gmail.com

Vice-Président (relations internes) : **Landry AHLONSOU**
3, Clos de Verrieres 91370 VERRIERES LE BUISSON
06.71.57.68.68 / landry.ahlonsou@alcatel-lucent.fr

Trésorière : **Catherine HUVELIN**
60bis, rue du Treillot 79000 NIORT
06.83.84.06.30 / huvelin.catherine@wanadoo.fr

Secrétaire générale : **Christine DELECLUSE**
75 bis, rue de Bellevue 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
06.89.86.58.67 / christine@delecluse.com

CHARGES DE MISSION

François GEORGES (relations internationales)
116, rue Danton 92300 LEVALLOIS-PERRET
06.60.95.70.12 / francois.georges92@voila.fr

Dominique ANGLES (relation internes)
Parc des 7 Collines 2, rue des Ailanthés 13011 MARSEILLE
06.09.51.51.56 / dominique.angles@free.fr

Annie CLEMENT-CAILLET (communication)
1 bis rue Marcel Bleuet 02000 LAON
06.83.29.39.29 / annie.clement@orange.fr

Véronique BONHOMME (prix de la francophonie)
46, rue de la Joliette 13002 MARSEILLE
06.12.08.54.32 / bonhomme.veronique@wanadoo.fr

Habib TOUMI (relations avec le Maghreb)
16, Passage du Chantier 75012 PARIS
06.35.60.20.71 / 06.64.04.67.76 htoumi@gnet.tn / hayettoumi@gmail.com

Martine ROBINOT (culture et convivialité)
14 rue Soyer 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
06.81.09.06.54 / martinerobinot@wanadoo.fr

**MEMBRES DE DROIT DU BUREAU
ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2)**

**Marité CATHERIN, Past-Présidente
10, Rue Rampont 89000 AUXERRE
06.07.60.42.15 / catherin.marite@neuf.fr**

**Bernard REYNAUD, Représentant du collège des membres fondateurs
262, Impasse des Grivarelles 06370 MOUANS-SARTOUX
06.09.07.19.68 / bereynaud@aol.com**

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (18)

1. AHLONSOU Landry
2. ANDRIATSIVOH Huguette
3. ANGLÉS Dominique
4. BINGUITCHA-FARE Yacoub
5. BONHOMME Véronique
6. BOURDON Françoise
7. CHIAVERINI Jean-Pierre
8. CLEMENT-CAILLET Annie
9. COLIN Georges
10. DELECLUSE Christine
11. GEORGES François
12. HUVELIN Catherine
13. LAVIGNE Denis
14. LECHEVALIER Christiane
15. RICHARD Jacques
16. ROBINOT Martine
17. TOUMI Habib

18. Représentant d'une organisation francophone

AMBASSADEURS (16)

AGNELLY Henri (MONACO) :
AHLONSOU Landry (AFRIQUE)
ANDRIATSIVOH Huguette (MADAGASCAR)
ARNAL Jacques (EUROPE)
BAKOS Peter (HONGRIE)
Bernard GEORGES (ASIE DU SUD-EST)
BINGUITCHA-FARE Yacoub (TOGO)
CHRISTINAT Pierre-Alain (SUISSE)
LEJEUNE Michel (BELGIQUE)
NEKHAITCHIK Janna (BIELORUSSIE ET EUROPE DE L'EST)
SAKELLAROPOULOU Hélène (GRECE)
TAMBOURA René JC (BURKINA FASO)
TOUMI Habib (TUNISIE ET MAGHREB)
VESIN Christian (MAROC)
VIEU Albert (MEDITERRANEE)